

La société **FUTUREN** (siège à Paris/75) a obtenu un permis de construire, aujourd'hui purgé de tout recours, pour installer 11 nouvelles éoliennes sur le parc des Monts situé dans le département de l'Aube. Après une première tranche de 4 éoliennes autorisées en 2013, cette extension portera la capacité totale des deux tranches à environ 48 MW. FUTUREN poursuit activement son développement. En France, le Groupe dispose à présent de 4 projets ayant reçu toutes les autorisations purgées de tout recours, pour un total de 87 MW : le projet de Chemin Perré, d'une capacité de 18 MW, est actuellement en construction dans l'Aube. Sa mise en service est prévue au second semestre 2016 ; la première tranche du projet des Monts, d'une capacité de 13 MW dans l'Aube également, entrera en construction dans les prochaines semaines, pour une mise en service estimée à fin 2016 ; le projet de Courant-Nachamps, d'une capacité de 21 MW en Charente-Maritime, devrait entrer en construction fin 2016 - début 2017 pour une mise en service début 2018 ; et maintenant la deuxième tranche du projet des Monts, d'une capacité de 35 MW environ. Exploitant 732 MW pour compte propre et pour compte de tiers, FUTUREN dispose de 197 MW de projets ayant reçu toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur exploitation, répartis essentiellement en France et au Maroc. www.futuren-group.com